

Notice d'utilisation du Campervan

La Compagnie du Petit Camion

(Logo de l'entreprise à insérer en couverture)

Introduction

Allons droit au but.

Ici, pas de discours formaté ni de grandes promesses marketing. **La Compagnie du Petit Camion**, c'est une aventure humaine, menée par une seule personne, animée par une vraie passion pour les vans aménagés et la liberté qu'ils offrent.

Chaque véhicule qui sort de l'atelier est le fruit d'années d'expérience, de choix réfléchis et d'un goût prononcé pour le travail bien fait. L'idée n'est pas de produire en série, mais de créer un van fiable, fonctionnel et agréable à vivre, pensé pour vous accompagner sur les routes, longtemps et sereinement.

Votre campervan a été conçu et assemblé avec soin, depuis le fourgon vide jusqu'aux derniers détails. Derrière chaque meuble, chaque câble et chaque équipement, il y a une intention simple : vous faciliter la vie et vous laisser profiter du voyage.

Cette notice est là pour vous guider dans l'utilisation de votre van, vous aider à comprendre ses équipements, à voyager en sécurité et à préserver votre aménagement dans le temps. Prenez-en connaissance tranquillement, et ensuite... il ne vous restera plus qu'à prendre la route.

1. Règles générales d'usage

Ces quelques règles simples sont là pour que tout se passe bien, pour vous comme pour votre van. Rien de contraignant, juste du bon sens et un peu d'attention.

- ♦ Ce campervan est conçu pour le voyage et la vie à bord, dans le respect du Code de la route et des capacités du véhicule. Prenez le temps de vous familiariser avec son gabarit, surtout si c'est votre premier fourgon aménagé.
- ♦ Avant de prendre la route, assurez-vous que tout est correctement rangé et sécurisé : portes de placards fermées, table rabattue, objets lourds calés. Un van bien rangé, c'est plus silencieux, plus agréable... et plus sûr.
- ♦ Respectez les charges maximales autorisées. Un van trop chargé fatigue la mécanique, consomme plus et se comporte moins bien sur la route.
- ♦ Aérez régulièrement l'habitacle, même par temps frais. La ventilation limite la condensation, préserve les matériaux et rend la vie à bord plus confortable.

- Utilisez chaque équipement pour l'usage auquel il est destiné. Les aménagements sont solides, mais ils ne sont pas prévus pour servir de marchepied, d'échelle ou de siège improvisé.
- Évitez les modifications sauvages. Électricité, gaz et eau forment un ensemble cohérent : toute modification doit être faite proprement, avec du matériel adapté, ou par un professionnel.
- Prenez le temps d'observer votre van. Les petits signes (bruit inhabituel, odeur, comportement anormal) sont souvent de bons indicateurs. En cas de doute, mieux vaut vérifier que laisser traîner.

En respectant ces règles simples, votre campervan restera fiable, agréable à vivre et prêt à vous accompagner longtemps sur les routes.

2. Électricité

L'installation électrique de votre campervan a été conçue pour être fiable, compréhensible et adaptée à la vie nomade. Elle vous permet d'être autonome sans risquer de vider la batterie moteur.

2.1 Description générale

Le campervan est équipé d'un **circuit électrique auxiliaire**, totalement indépendant de la batterie moteur. Une ou plusieurs batteries dites « cellule » alimentent les équipements de vie à bord, notamment :

- Éclairage intérieur
- Prises 12 V / USB avec voltmètre
- Pompe à eau
- Réfrigérateur (option)
- Chauffage auxiliaire (option)

Cette séparation entre batterie moteur et batterie cellule garantit que vous pourrez toujours redémarrer le véhicule.

2.2 Utilisation et gestion de l'énergie

Avant toute chose, prenez l'habitude de **surveiller régulièrement le niveau de charge** de la batterie cellule via le panneau de contrôle ou le voltmètre.

Cas n°1 : batterie AGM ou GEL

Le voltmètre situé au niveau des prises USB / 12 V vous donne une indication de l'état de charge :

- Entre **12,5 V et 13 V** : batterie chargée à 100 %
- Au-dessus de 13 V : la batterie est en cours de recharge (panneau solaire, chargeur secteur ou charge-booster)
- En dessous de **10,5 V** : seuil critique à ne pas dépasser

Si cette valeur basse est atteinte, plusieurs situations sont possibles : - ◆ Si votre van est équipé d'un **BatteryProtect**, celui-ci coupe automatiquement l'alimentation pour protéger la batterie. - ◆ Si aucun système de coupure n'est installé, il est temps de passer en **mode économie** : couper les consommateurs importants (réfrigérateur, chauffage) et trouver un moyen de recharger la batterie (reprendre la route, brancher le van ou profiter du soleil).

Cas n°2 : batterie Lithium

Si votre van est équipé d'une batterie Lithium, la gestion du niveau de charge se fait : - ◆ soit via un **BMS avec afficheur** (option) - ◆ soit via une **application mobile** dédiée

Les batteries Lithium intègrent d'origine un système de protection qui les isole automatiquement des consommateurs en cas de décharge trop profonde.

Dans tous les cas : - ◆ Évitez l'utilisation simultanée de plusieurs appareils très énergivores. - ◆ Coupez les appareils électriques lorsque le véhicule n'est pas utilisé. - ◆ Si votre van est équipé d'un **sectionneur général**, coupez-le lors d'une immobilisation prolongée, après avoir vérifié que la batterie est bien chargée. - ◆ À défaut de sectionneur, vous pouvez retirer le fusible de la batterie auxiliaire (porte-fusible 4 fusibles, fusible vert 30 A) afin d'isoler la batterie des consommateurs.

2.3 Recharge de la batterie

Vous disposez jusqu'à **trois moyens de recharge**, selon les équipements installés sur votre campervan.

Recharge en roulant – Chargeur booster DC/DC

Chargeur booster Orion Smart

Chargeur booster Victron Orion-Tr Smart

Il permet de recharger efficacement la batterie cellule à partir de l'alternateur lorsque vous roulez. Il adapte la charge au type de batterie (AGM, GEL ou Lithium) et protège l'installation.

 Comptez jusqu'à **5 heures de route** pour recharger complètement une batterie fortement déchargée.

Recharge sur secteur – Chargeur secteur Victron

Chargeur secteur Victron Blue Smart

Chargeur secteur Victron Blue Smart

Il est utilisé lorsque le van est raccordé à une prise extérieure (camping, maison). Il recharge la batterie auxiliaire et peut alimenter une prise 230 V intérieure si l'installation le permet.

Recharge solaire – Régulateur MPPT

Régulateur solaire Victron SmartSolar MPPT

Régulateur solaire Victron BlueSolar ou SmartSolar MPPT

Il gère la recharge de la batterie à partir du panneau solaire. La technologie MPPT optimise la production d'énergie, même par faible ensoleillement.

Ce système permet de maintenir la batterie chargée à l'arrêt et d'augmenter significativement l'autonomie du van.

2.4 Fusibles et protections

L'ensemble du circuit électrique (production, stockage et consommation) est protégé par des fusibles.

- ♦ Les éléments producteurs d'énergie sont protégés par des fusibles dédiés (porte-fusible 4 fusibles ou fusibles à barrettes).
- ♦ Il est possible qu'un fusible lâche lors d'une recharge intense, notamment avec une batterie très déchargée.
- ♦ Remplacez-le simplement par un fusible de **même couleur ou même barrette**, parmi ceux fournis.
- ♦ Les consommateurs sont protégés par un **porte-fusible 6 fusibles**.
- ♦ Lorsqu'un fusible est HS, une LED rouge s'allume en face de celui-ci.
- ♦ Remplacez-le impérativement par un fusible de **même capacité et même couleur**.

⚠ Un fusible qui lâche ponctuellement peut arriver. En revanche, un fusible qui saute régulièrement indique un problème plus sérieux (appareil défectueux ou câble endommagé). Dans ce cas, l'intervention d'un professionnel est nécessaire.

2.5 Alimentation 230 V (options)

Le circuit électrique du van fonctionne principalement en **12 V basse tension**. Selon les options choisies, vous pouvez disposer de 230 V.

Prise secteur extérieure

Si votre van est équipé d'une prise extérieure, celle-ci peut être raccordée au réseau électrique (prise de camping type P17).

Une fois branchée : - ♦ La batterie auxiliaire est rechargée via un chargeur - ♦ Une prise 230 V intérieure est alimentée

Cette prise est protégée par un disjoncteur et/ou un interrupteur différentiel. En cas de coupure : - ♦ Vérifiez l'alimentation extérieure - ♦ Vérifiez les disjoncteurs et interrupteurs différentiels

Si le courant revient après réarmement, tout est en ordre. S'ils retombent immédiatement, le problème peut venir de la source ou du circuit du van. Dans ce cas, faites appel à un professionnel.

Convertisseur 12 V / 230 V

Si votre van est équipé d'un convertisseur, celui-ci alimente une prise 230 V dédiée.

Vous pouvez l'utiliser pour de **petits appareils** (ordinateur, chargeurs, batterie d'appareil photo...).

 Il est strictement interdit d'utiliser le convertisseur pour des appareils à forte consommation ou à résistance chauffante : chauffage, bouilloire, chauffe-biberon, appareil à raclette, etc.

2.6 Précautions

- ♦ Ne jamais utiliser d'appareil 230 V non prévu pour un usage en véhicule.
 - ♦ Ne pas exposer les équipements électriques à l'eau.
 - ♦ En cas d'odeur suspecte, de bruit abnormal ou de dysfonctionnement, **coupez immédiatement l'alimentation.**
-

2.7 Garantie

- ♦ Les batteries, quelle que soit leur technologie, ne sont pas couvertes par la garantie de **La Compagnie du Petit Camion**, ni par celle de ses fournisseurs.
 - ♦ Toute modification du circuit électrique entraîne l'annulation de la garantie sur celui-ci.
-

3. Eau

L'installation d'eau a été pensée pour être simple, efficace et adaptée à un usage nomade. Selon la configuration de votre campervan, deux systèmes d'alimentation en eau peuvent être installés.

3.1 Systèmes d'alimentation en eau

1. Pompe immergée

C'est le système le plus simple et le plus économique.

La pompe est immergée directement dans le réservoir d'eau propre. Elle est reliée à un robinet à contacteur par un circuit électrique 12 V et un tuyau d'eau. Dans ce cas précis, le robinet fait office d'interrupteur : lorsque vous l'ouvrez, la pompe se met en route.

Ce type de matériel est fiable pour un usage occasionnel, mais reste **plus fragile**, notamment face au gel. En cas de défaillance, il est généralement conseillé de remplacer **la pompe et le robinet**, ces éléments travaillant ensemble. Pour toute intervention, il est préférable de faire appel à un professionnel.

2. Pompe à membrane

Plus robuste et plus confortable à l'usage, la pompe à membrane est installée **à l'extérieur du réservoir d'eau propre**.

Elle est alimentée par la batterie auxiliaire et commandée par un interrupteur dédié qui vous a été présenté lors de la livraison du van.

Lorsque l'interrupteur est enclenché, la pompe met le circuit sous pression. Une fois la pression de service atteinte, elle s'arrête automatiquement et ne redémarre que lorsque vous ouvrez un robinet (chute de pression).

⚠ Il est fortement conseillé de couper la pompe lorsque vous ne l'utilisez pas. Si le niveau d'eau devient trop bas, de l'air peut entrer dans le circuit, ce qui entraîne un fonctionnement à vide. Une pompe qui tourne à vide se détériore rapidement.

3.2 Réservoirs

- ♦ **Réservoir d'eau propre** : capacité comprise entre 19 L et 40 L selon l'installation.
 - ♦ **Réservoir d'eaux usées (eaux grises)** : capacité de 19 L.
-

3.3 Utilisation

- ♦ Remplissez le réservoir d'eau propre **uniquement avec de l'eau potable**.
 - ♦ Même si le réservoir a été rempli avec de l'eau potable, **l'eau stockée n'est pas destinée à la boisson**. L'eau stagnante favorise le développement de bactéries et peut devenir impropre à la consommation.
 - ♦ N'actionnez la pompe à eau que lorsque le réservoir est suffisamment rempli.
 - ♦ Hors procédure de vidange, **ne laissez jamais une pompe fonctionner à vide**.
 - ♦ Videz régulièrement le réservoir d'eaux usées dans des zones prévues à cet effet afin d'éviter les odeurs.
 - ♦ Les réservoirs d'eaux grises doivent être nettoyés régulièrement à l'aide de produits adaptés ou simplement de vinaigre blanc.
-

3.4 Précautions et hivernage

- ♦ Ne jamais faire fonctionner la pompe à sec.
- ♦ En période de gel, **vidangez entièrement le circuit d'eau**.

Procédure recommandée : - ♦ Videz complètement les réservoirs d'eau propre et d'eaux usées. - ♦ Faites ensuite fonctionner la pompe jusqu'à ce que de l'air entre dans le circuit. - ♦ Laissez-la tourner environ **30 secondes**, puis coupez-la.

⚠ Soyez particulièrement vigilant sur ce point : chaque printemps, de nombreuses pompes et robinets sont hors service à cause d'une vidange incomplète avant l'hiver.

- ♦ Ne buvez jamais l'eau du réservoir sans traitement spécifique adapté.
-

3.5 Conditions de garantie

Les pompes à eau et les robinets ne sont pas couverts par la garantie de **La Compagnie du Petit Camion**, ni par celle de ses fournisseurs, leur usage correct ne pouvant être vérifié.

Cela dit, ces équipements sont fiables. En évitant le fonctionnement à vide et le gel, votre pompe et votre robinet vous accompagneront sans problème pendant de nombreuses années.

4. Gaz

L'installation gaz du campervan est **strictement limitée à l'alimentation des plaques de cuisson**. Elle est conforme aux normes en vigueur.

 **La Compagnie du Petit Camion n'a jamais installé, et n'installera jamais, d'autre équipement fonctionnant au gaz** (chauffage, chauffe-eau, réfrigérateur, etc.). Ce choix est volontaire et vise à garantir un maximum de sécurité et de simplicité d'usage.

4.2 Utilisation

- ♦ Ouvrez la bouteille de gaz **uniquement lors de l'utilisation** des plaques de cuisson.
- ♦ La bouteille est installée dans un **caisson étanche et ventilé**, dont la ventilation débouche sous le véhicule.
- ♦ Une **vanne d'arrêt** est située directement sur la bouteille, avant le détendeur.
- ♦ Une **seconde vanne d'arrêt** se trouve sur la ligne d'alimentation du réchaud ou directement sur celui-ci.

Ventilation obligatoire

Pendant toute utilisation du gaz, l'habitacle doit impérativement être ventilé. - ♦ A minima, ouvrez une fenêtre ou une porte.

 C'est sans doute **le point le plus important de toute cette notice**. Merci de toujours le respecter scrupuleusement.

- ♦ Après usage, fermez systématiquement le gaz.
 - ♦ **Il est strictement interdit de rouler avec la bouteille de gaz ouverte.**
-

4.3 Remplacement de la bouteille

- ♦ Utilisez uniquement le type de bouteille prévu : **Campingaz 904** ou éventuellement **Campingaz 907**.
 - ♦ À chaque remplacement de bouteille, vérifiez l'état du détendeur et des flexibles.
 - ♦ Les flexibles gaz ont une **date limite d'utilisation** indiquée dessus : il est impératif de les remplacer une fois cette date dépassée.
 - ♦ Ne forcez jamais un raccord. Si un montage ne se fait pas naturellement, arrêtez et vérifiez.
-

4.4 Sécurité

- ♦ Ne jamais utiliser le gaz en roulant.
- ♦ Avant de prendre la route, assurez-vous que le circuit de gaz est **fermé au niveau de la bouteille**.

En cas d'odeur de gaz : - ♦ Fermez immédiatement l'arrivée de gaz à la bouteille. - ♦ Aérez largement le véhicule (portes et fenêtres ouvertes). - ♦ N'actionnez aucun interrupteur électrique.

4.5 Garantie et contrôle

Un **test d'étanchéité du circuit de gaz doit être réalisé une fois par an** afin de conserver les conditions de garantie du van et de continuer à utiliser l'installation en toute sécurité.

Ce contrôle doit être effectué par un professionnel qualifié.

5. Chauffage

Votre campervan peut être équipé en option d'un **chauffage auxiliaire au gasoil Autoterm AIR 2D**. Ce sont les seuls chauffages installés par **La Compagnie du Petit Camion**, pour des raisons de fiabilité, de sécurité et de simplicité.

Une notice d'utilisation spécifique au chauffage vous est fournie selon le type de commande choisi. Les informations ci-dessous viennent compléter cette notice et couvrent les situations les plus courantes.

5.1 Fonctionnement général

Le chauffage fonctionne au **gasoil**, prélevé directement dans le réservoir du véhicule.

 Dans la grande majorité des cas, si le chauffage ne se met pas en route, c'est parce que le véhicule est **sur la réserve**. ➔ Commencez toujours par vérifier le niveau de carburant et, si nécessaire, faites le plein.

5.2 Dysfonctionnements courants

Erreur carburant - code 13

Si le **code erreur 13** s'affiche, cela indique un manque de gasoil dans le circuit du chauffage. Celui-ci s'est probablement désamorcé.

Dans ce cas : - ♦ relancez le chauffage, - ♦ il peut être nécessaire de tenter **3 à 4 démarriages** pour que le gasoil remplisse à nouveau le circuit.

Ce phénomène est courant après un niveau très bas de carburant. Il n'y a rien d'anormal.

Commande qui clignote sans démarrage

Si la commande clignote mais que le chauffage ne démarre pas, sans message d'erreur affiché, il peut s'agir d'un **bug électronique mineur**.

Procédure simple : - ♦ retirez le **fusible du chauffage** sur le porte-fusible 6 voies, ou - ♦ débranchez délicatement le panneau de commande, puis rebranchez-le.

Dans la majorité des cas, le chauffage repart normalement.

5.3 Entretien obligatoire

Pour conserver la garantie et assurer la longévité du chauffage, il est **impératif de respecter les consignes du fabricant Autoterm**.

 Point essentiel : - ♦ faire fonctionner le chauffage **à puissance maximale pendant au moins 30 minutes, une fois par mois**, même hors saison hivernale.

Un chauffage ayant fonctionné trop longtemps à puissance minimale (information visible en diagnostic) **n'est plus couvert par la garantie**.

5.4 Conditions de garantie

La garantie du chauffage est annulée dans les cas suivants :

- ♦ absence d'entretien conforme au manuel Autoterm,
- ♦ réparation ou intervention indépendante sur l'appareil,
- ♦ utilisation de pièces non approuvées par le fabricant,
- ♦ mauvais diagnostic ou mauvaise exécution d'une réparation,
- ♦ installation ne répondant pas aux spécifications Autoterm (les frais sont alors à la charge de l'installateur d'origine),
- ♦ cas de force majeure : foudre, incendie, inondation, surtension, accident,
- ♦ dommages survenus pendant le transport,
- ♦ défaillance liée à des impuretés dans la chambre de combustion.

Ne sont pas couverts par la garantie (usure normale) : - ♦ filtres, - ♦ joints d'étanchéité, - ♦ clips, pinces, supports, - ♦ écran de bougie de préchauffage, - ♦ composants du circuit carburant (conduites, plongeur gasoil), - ♦ fusibles, connecteurs, bornes, vis, - ♦ conduits d'air et tubes d'admission.

Toute défaillance liée à une **mauvaise utilisation**, intentionnelle ou non, entraîne l'exclusion de la garantie.

6. Entretiens courants

5.1 Quotidien / régulier

- ♦ Nettoyer les surfaces et équipements après usage.
- ♦ Vérifier le niveau d'eau propre et d'eaux usées.
- ♦ Aérer le véhicule.

5.2 Périodique

- ♦ Nettoyage du circuit d'eau (1 à 2 fois par an).
- ♦ Vérification des connexions électriques.
- ♦ Contrôle de l'installation gaz par un professionnel.

5.3 Hivernage

- ♦ Vidanger complètement le circuit d'eau.
 - ♦ Débrancher ou maintenir la batterie cellule.
 - ♦ Nettoyer et sécher l'intérieur avant stockage.
-

6. Sécurité à bord

La sécurité à bord d'un campervan repose autant sur les équipements installés que sur votre vigilance et votre capacité à réagir.

- ♦ Un extincteur est présent à bord : vérifiez régulièrement son accessibilité et assurez-vous de savoir vous en servir.
- ♦ Un détecteur de fumée et/ou de gaz peut être installé : vérifiez périodiquement son bon fonctionnement.
- ♦ Ne jamais obstruer les grilles de ventilation, même temporairement.
- ♦ Veillez à toujours disposer d'au moins une sortie libre et rapidement accessible.

Évacuation du véhicule

Il est **essentiel de bien comprendre les possibilités d'évacuation de votre van**.

Si vous verrouillez le véhicule lorsque vous êtes à l'intérieur : - ♦ Assurez-vous de **toujours savoir où se trouvent vos clés**, afin de pouvoir déverrouiller le van le plus rapidement possible en cas de besoin.
- ♦ Vérifiez que les **poignées de portes restent accessibles**. - ♦ Assurez-vous qu'une action depuis l'intérieur permet bien le déverrouillage des portes (cela peut parfois nécessiter deux actions successives, selon le véhicule).

Vous êtes **responsable de votre propre sécurité à bord** de votre campervan.

Tous les éléments installés sont protégés et conçus avec soin, mais un van reste une **maison sur roues** : il roule, il vibre, il vieillit, et certaines défaillances peuvent être imprévisibles.

Soyez toujours prêt et en capacité **d'évacuer le véhicule rapidement à tout moment**, quelles que soient les circonstances.

En cas d'incendie, de dégagement de fumée, d'odeur suspecte ou de danger immédiat, évacuez sans hésiter le véhicule.

7. Fiches check-list

3 Avant de dormir à bord

Avant de vous installer pour la nuit, prenez 1 minute pour faire ce rapide tour de sécurité :

- ♦ Le van est-il verrouillé ou non ?
- ♦ Si oui :
 - Savez-vous exactement où se trouvent les clés ?
 - Les poignées de portes sont-elles accessibles depuis l'intérieur ?
 - Le déverrouillage est-il possible depuis l'intérieur (une ou deux actions) ?
- ♦ Une aération est-elle assurée (fenêtre ou grille ouverte) ?
- ♦ Le gaz est-il complètement fermé à la bouteille ?
- ♦ Les appareils électriques non nécessaires sont-ils éteints ?
- ♦ Les issues sont-elles dégagées (aucun objet devant les portes) ?

Vous devez être **capable d'évacuer le van immédiatement**, même dans le noir ou en situation de stress.

4 Avant de prendre la route

Avant de démarrer, assurez-vous que le van est prêt à rouler en toute sécurité :

- ♦ Le gaz est fermé à la bouteille (obligatoire).
- ♦ Les robinets sont fermés et la pompe à eau coupée.
- ♦ Les appareils électriques sensibles sont éteints.
- ♦ Les objets lourds sont rangés et correctement calés.
- ♦ Les portes, placards et tiroirs sont bien fermés.
- ♦ La table et les éléments mobiles sont sécurisés.

Un van bien préparé, c'est un trajet plus silencieux, plus confortable et surtout plus sûr.

Version imprimable A5 – recommandations

Cette notice est compatible avec une **impression au format A5 (livret)**, idéale pour être conservée à bord du campervan.

5 Paramètres d'impression conseillés

- Format papier : **A5**
- Orientation : **portrait**
- Impression : **recto-verso, retournement sur le bord court**
- Marges : **étroites** (minimum 10 mm)
- Reliure : **agrafée ou spirale courte**

Lisibilité

- Les titres et sous-titres sont hiérarchisés pour une lecture rapide.
- Les pictogrammes facilitent la compréhension même en conditions de faible lumière.
- Les check-lists de fin de document sont pensées pour une consultation rapide.

Astuce pratique

Pour une version encore plus compacte, il est possible d'imprimer : - les chapitres **1, 2, 3, 4 et 6** en livret A5, - les **check-lists** sur une feuille séparée à laisser visible dans le van.

Conclusion

Un campervan reste une **maison sur roues** : il roule, il vibre, il vieillit, et tout n'est pas toujours prévisible.

Les équipements installés sont protégés et pensés pour un usage nomade, mais **votre sécurité dépend aussi de votre vigilance**. Prenez l'habitude d'observer, d'anticiper et de rester prêt à évacuer à tout moment.

En respectant ces consignes et ces check-lists simples, vous profiterez pleinement de votre van, longtemps et sereinement.

Bon voyage et belles aventures avec **La Compagnie du Petit Camion** 